

Science politique: l'insurmontable décalage ?

Sébastien BRUNET

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Doyen,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,
Chers Étudiants,
Très chers amis,

Nous devons bien le reconnaître, la science politique est une discipline scientifique relativement méconnue du grand public. Il suffit de demander à nos étudiants, d'ailleurs ici présents en grand nombre, ce qu'ils s'entendent dire lorsqu'ils évoquent leurs études devant un parterre de non-initiés. En général, la réaction est unanime: «alors tu vas faire Ministre?», ou pire... «tu vas devenir Roi?», mais ça, c'est vraiment quand la situation est désespérée. Cette réduction du champ de la science politique à l'étude du monde politique est bien entendu renforcée par des phénomènes d'ampleur inégale comme les tentatives de performances médiatiques de certaines personnalités politiques ou encore l'actualité économique difficile que nous connaissons maintenant depuis quelques mois. Tout cela rend la classe politique omniprésente sur la scène médiatique, voire aveuglante, et renforce l'idée que la science politique s'occupe exclusivement de l'étude de la vie politique... et plus particulièrement de celle des hommes et des femmes politiques.

Il arrive même quelquefois qu'au sein de cette grande famille des sciences humaines et sociales, l'incompréhension soit elle aussi palpable, notamment quant à la question de savoir ce qu'est la science politique et quels sont ses réalités, ses objets et ses méthodes. Aussi, toutes les occasions sont bonnes lorsqu'il s'agit de donner un coup de projecteur sur notre discipline. Ces leçons inaugurales, je l'espère, y contribueront.

Il faut cependant remarquer que cette méconnaissance de la science politique, que je relève devant vous avec une pointe de sarcasme, est pourtant bien légitime et bien compréhensible. Car la science politique ne présente pas, c'est le moins que l'on puisse dire, un visage homogène. Elle recouvre en réalité un nombre impressionnant de domaines d'investigation et de méthodes de recherche assez différents. L'histoire de ces traditions méthodologiques est

certes riche d'intérêt mais dépasse largement le cadre de mon intervention d'aujourd'hui. Cette diversité s'illustre par exemple par la coexistence, pacifique cela va sans dire, au sein même de notre Faculté, des relations internationales, de la science administrative, de l'action publique, de l'évaluation des politiques publiques, des études européennes, de la sociologie politique ou encore de l'analyse des institutions politiques belges.

Vais-je, avec une leçon intitulée « Science politique : l'insurmontable décalage ? », entrer dans cette diversité, vous y entraîner par la même occasion en vous entretenant d'une question particulière qui ne traiterait que de la science politique en tant que telle ? Certainement pas ! Que mes collègues politologues se rassurent donc, le thème de ma leçon ne concernera pas un mal étrange, insurmontable et décalé dont souffrirait la science politique.

Mon titre, volontairement ambigu, propose plutôt d'explorer avec vous, le temps de cette leçon, un de ces champs d'investigation de la science politique, particulièrement vivant au sein de notre université. Il s'agit de ce que dans les pays anglo-saxons on appelle les STS... Cet acronyme désigne les *Science and Technology Studies*, qui rassemblent de nombreuses disciplines scientifiques, dont la science politique, et qui traitent des interactions entre la science, la technologie et la société. Vous comprenez maintenant beaucoup mieux le titre de mon exposé. « L'insurmontable décalage » concerne donc les relations qui se tissent entre le mode de connaissance scientifique et la politique.

En quoi, me demanderez-vous, ces questions intéressent-elles le politologue ? Et bien parce que la science et ses applications concrètes que sont les technologies changent fondamentalement nos vies quotidiennes, nos relations aux autres, nos relations à l'autorité, nos rapports à l'environnement... et donc imposent indirectement, inévitablement des choix de nature politique à l'ensemble de notre société. Elles concernent sans détour la question du « comment vivre ensemble ».

Dans nos démocraties représentatives, débat-on politiquement de ces questions ou restent-elles confinées à la sphère privée, c'est-à-dire celle de l'utilisateur ou du consommateur de technologies ? La question mérite d'être posée d'autant plus que les technologies prennent une part de plus en plus importante dans nos vies tout en ayant cette formidable capacité à se faire oublier.

Pour illustrer ce potentiel de transformation de nos sociétés dont je vous parlais il y a quelques instants, je vais prendre deux exemples particulièrement marquants de nouvelles technologies : les biotechnologies et les nanotechnologies.

Depuis les années nonante, les applications issues du développement de la biologie moléculaire ne cessent de nous surprendre. Ce que l'on appelle les biotechnologies se déclinent en effet sous de nombreuses formes, comme par exemple celle de plantes transgéniques produisant leur propre insecticide, celle d'aliments aux caractéristiques organoleptiques améliorées ou encore celle de

tests de diagnostic qui vous permettent de savoir dès la naissance si votre progéniture développera telle ou telle maladie génétique à l'âge de trente ans. Belle perspective... vous en conviendrez.

Dans le cas des nanotechnologies, ce sont les lois mêmes de la physique qui sont bousculées. En effet, au niveau du nanomètre, c'est-à-dire au niveau du milliardième de mètre (poussière), les propriétés des matériaux changent considérablement, permettant ainsi un nombre inouï d'applications de toutes sortes, que cela soit en termes de miniaturisation de technologies existantes comme par exemple les puces électroniques ou de créations de nouveaux produits comme, réjouissons-nous, des fenêtres enfin! autonettoyantes, des cosmétiques plus pénétrants ou des médicaments qui agissent de manière beaucoup plus ciblée. Il va sans dire que les implications économiques liées au développement des nanotechnologies sont considérables, ce qui explique d'ailleurs la compétition mondiale dont elles font l'objet.

Ce sont là, me direz-vous, deux exemples de technologies un peu exotiques et caricaturales, certes, et qui restent donc relativement éloignées de nos préoccupations de tous les jours. Alors prenons l'exemple de quelques technologies de la vie quotidienne.

Je ne vais parler ni de la machine à lessiver ni du four à micro-ondes, à propos desquels il y a cependant beaucoup de choses à dire... mais je vais plus particulièrement aborder avec vous ce que l'on appelle les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ce merveilleux GSM qui du jour au lendemain nous a rendus continuellement joignables... corvéables, contrôlables... Et qui, grâce à la toute nouvelle application de Google Earth, nous rendra bientôt tous localisables... à partir d'internet... si toutefois vous y avez consenti... Mais, je vous mets au défi Mesdames, Messieurs, de refuser cette magnifique invitation à la localisation si d'aventure votre compagnon ou compagne vous le demande gentiment. Ici ce n'est pas l'utilisation mais le refus d'utiliser la technologie disponible qui risque d'entraîner des effets néfastes et dommageables non pas sur la dynamique de groupe mais sur votre dynamique de couple.

Et je ne vous parlerai pas de ces envahissantes technologies qui peuplent nos maisons comme les bornes Wi-Fi, les lecteurs de DVD, les graveurs de DVD, les postes de radio, les lecteurs MP3, les bouquets numériques et les écrans plasma, et enfin tous les câbles qui les accompagnent. Vous voyez très certainement et peut-être même très douloureusement ce dont je veux parler pour y consacrer malgré vous une part quelquefois considérable de votre temps.

Je vous le demande, Mesdames et Messieurs, à quelle occasion avon-nous la possibilité de discuter et d'échanger collectivement au sujet des transformations quotidiennes que ces innovations technologiques impliquent?

Et bien la réponse est simple... Collectivement, nous en parlons très peu, voire pas du tout, sauf lorsqu'il s'agit de s'interroger sur des risques qui y sont

associés. Les technologies sont alors débattues dans le seul registre mobilisable : celui des risques environnementaux ou de santé publique. Ceux-ci constituent finalement les rares occasions au cours desquelles les technologies sont enfin mises en perspective et débattues. Reprenons par exemple le cas des GSM. À partir de quand s'est-on interrogé sur les conséquences sociales, éthiques, environnementales de cette technologie ? Et bien, quand on a commencé à réfléchir aux risques pour la santé publique que représentait l'exposition intense et permanente aux ondes électromagnétiques.

Ces discussions initiées par la problématique des risques permettent quelquefois d'en dépasser le cadre initial et d'ainsi porter le débat en termes plus politiques. Le phénomène est bien connu. Lorsque l'on analyse par exemple les discours sur les risques liés au développement des biotechnologies, et ce, auprès de différents publics cibles, au-delà des risques pour la santé et l'environnement, on retrouve très rapidement des questions relatives au monopole des grandes multinationales sur les agriculteurs (qu'ils appartiennent d'ailleurs aux pays du Nord ou du Sud), des questions relatives à l'eugénisme ou encore au risque de « capture » des institutions publiques par rapport à l'expertise produite par les sociétés privées... bref des questions qui concernent fondamentalement la politique, c'est-à-dire qui sont relatives à l'organisation de la vie en commun.

Pourquoi les technologies semblent-elles donc échapper au débat démocratique ?

Nous pourrions dire que les technologies sont le fruit, ni bon ni mauvais d'ailleurs, du développement et du progrès de la science. Science qui détient dans nos sociétés une position privilégiée puisque les succès notamment de la technologie nous démontrent tous les jours sa capacité à dire « le vrai ». Il s'agit bien entendu d'une posture épistémologique particulière qui présente la science comme une activité neutre, objective, impartiale et qui, presque inévitablement, participerait au progrès et à l'émancipation de l'humanité. Cette posture n'est évidemment pas partagée par les tenants de la sociologie des sciences...

Aujourd'hui, il est important, dès lors, de porter un nouveau regard sur les processus de développement de la science et de la technologie. Ce que nous pouvons à tout le moins constater, c'est l'influence des innovations technologiques sur un phénomène général de réduction de l'espace-temps. Tout s'accélère et devient en même temps plus proche. Or, la rapidité et les conditions du développement technologique ne permettent ni aux citoyens, ni aux pouvoirs publics d'en prendre la mesure. Nous sommes embarqués à vive allure sur une voie ferrée qui se construit au fur et à mesure et à propos de laquelle personne, absolument personne, n'est à même d'en évaluer la destination finale.

C'est à cet égard que l'on peut parler d'insurmontable décalage entre le développement technologique et la décision politique. La décision politique arrive systématiquement en retard des actions posées par les acteurs de l'innovation. L'innovation technologique est trop rapide et, combinée à l'économie de marché, ne laisse aucune respiration, aucune possibilité de mise en perspective

par les autorités en charge des affaires de la cité. La distinction classique opérée par Weber entre le savant et le politique doit donc être fondamentalement revisitée.

Il existe cependant des mécanismes particuliers qui ont pour objectif d'anticiper et de produire une expertise diversifiée sur les développements technologiques. Ces mécanismes sont ancrés au sein même de nos systèmes politiques. Il s'agit des «offices parlementaires d'évaluation des choix technologiques». Nés dans les années 70 aux États-Unis, ces organes avaient initialement pour objectif de fournir aux membres du Congrès des éléments d'information sur certains développements technologiques. En d'autres termes, de fournir une expertise indépendante à même d'éclairer le décideur et adaptée à la complexité croissante à laquelle il est confronté. Cette pratique s'est ensuite propagée ailleurs dans le monde et particulièrement en Europe. Ainsi, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Suisse sont aujourd'hui dotés de telles structures. Toutes ne suivent pas le même modèle. Par exemple, certains offices d'évaluation des choix technologiques ont un double objectif. D'une part, d'information du monde politique au sens large, et d'autre part, de stimulation du débat public : c'est le cas notamment pour l'office d'évaluation danois (Danish Board of Technology) et pour celui des Pays-Bas, le Rathenau Instituut.

Et en Belgique me direz-vous? Et bien nous en avons un! En Flandre, auprès du Parlement flamand et ce depuis 2000. Sa toute récente évaluation a d'ailleurs montré qu'il s'acquittait fort bien de ses missions à la grande satisfaction des parlementaires. En Région wallonne, une proposition de résolution a été votée en décembre dernier par le Parlement wallon pour la création d'un tel outil d'aide à la prise de décision. Le processus est actuellement en cours...

Ce qui est le plus important, ce n'est pas seulement la production d'une expertise ou d'une connaissance large des impacts d'une innovation technologique particulière, mais c'est surtout de permettre aux citoyens de se réapproprier un débat duquel ils sont généralement exclus.

À titre d'exemple sur la stimulation du débat démocratique à propos de questions relatives au développement technologique, je vais faire écho ici au premier panel de citoyens réalisé au niveau européen qui a réuni neuf universités et offices d'évaluation des choix technologiques, dont notre université, entre 2005 et 2006, le tout chapeauté par la Fondation Roi Baudouin. Au cours de cet exercice, disons-le, de démocratie délibérative et non participative, 128 citoyens de France, de Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Grèce, d'Allemagne, de Hongrie et d'Italie, se sont penchés sur la thématique des neurosciences. Vous imaginez sans peine les problèmes linguistiques qui se sont posés à nous dans l'organisation de l'événement.

D'Alzheimer, en passant par l'hyperactivité, la dépression, la plasticité cérébrale, l'amélioration des performances du cerveau ou encore l'imagerie cérébrale, les citoyens ont eu l'occasion de discuter, ensemble et avec des experts de différents horizons, des implications sociales, éthiques, économiques

et de santé publique des neurosciences qui un jour ou l'autre, qu'on le veuille ou non, croiseront notre route d'une manière ou d'une autre.

C'est de ce type de questions que s'occupe la science politique, d'étudier la manière dont un secteur d'activité, en l'espèce celui de la science et de la technologie, est politiquement débattu et mis en perspective.

Vous l'aurez compris, le morceau est imposant. Car l'innovation technologique découle presque naturellement du mode de connaissance qui fonde nos sociétés occidentales, à savoir la science.

Aussi devons-nous travailler collectivement à surmonter un double décalage. D'une part, celui existant entre le monde politique et le développement technologique. Et d'autre part, le fossé qui existe entre les citoyens et la politique.

Initier le débat autour et alentour des technologies, c'est aussi redonner du sens au politique en réintégrant la science en politique.

Je vous remercie pour votre attention.